

Dimensions humaines de l'approche écosystémique des pêches

Une vue d'ensemble du contexte, des concepts,
outils et méthodes



Photographies de couverture:

(à partir du haut à gauche)

Un femme recueille des poissons salés dans un village de pêche, Pante Raja Barat, subdistricte del Pante Raja en Pidie, Indonésie (FAO/A. Berry). Pêcheurs en Inde qui ont perdu leurs maisons, bateaux et tous moyens d'existence durables en 2004 à cause du tsunami essayent de capturer les poissons par des filets de pêche devant les bateaux détruits par le tsunami (FAO/A. Vitale). Un village de pêcheurs au Cambodge (avec l'aimable autorisation de A. Charles). Coucher de soleil sur la côte du British Columbia (avec l'aimable autorisation de A. Charles). Vue d'un port de pêche au Mexique (avec l'aimable autorisations de A. Charles).

Dimensions humaines de l'approche écosystémique des pêches

Une vue d'ensemble du contexte, des concepts,
outils et méthodes

par

Cassandra De Young

Analyste de la Planification des Pêches

Division des Politiques et de l'Économie de la Pêche et de l'Aquaculture

FAO Département des Pêches et de l'Aquaculture

Rome, Italie

Anthony Charles

Expert auprès de la FAO

Sciences de la Gestion/Sciences de l'Environnement

Université de St. Mary

Halifax, Nouvelle Ecosse, Canada

Antonia Hjort

Consultante à titre bénévole

Munkarp, Suède

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

ISBN 978-92-5-206000-0

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande.

La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

© FAO 2010

Préparation de ce document

Au départ, cet aperçu des aspects sociaux, économiques et institutionnels d'une approche écosystémique des pêches (AEP) avait été préparé pour faciliter le travail de la Consultation d'experts de la FAO qui a eu lieu à Rome, en Italie, du 6 au 9 juin 2006 et qui portait sur les considérations d'ordre social, économique et institutionnel pour l'application d'une approche écosystémique des pêches. Ce rapport a été utilisé comme matériel de base et comme source des concepts et des références pour les directives techniques supplémentaires concernant l'AEP et discutées lors de la réunion. Au cours de cette réunion, les participants à la Consultation d'experts ont émis des commentaires et des amendements à la première version.

L'annexe intitulée «Méthodologies axées sur le processus et outils de gestion de l'information à utiliser dans le cas de la mise en œuvre de l'AEP» a été préparée par Patrick McConney (Université des Caraïbes) en collaboration avec Merle Sowman (Université du Cap), Cassandra De Young (FAO) et Anthony Charles (Université de St. Mary, Nouvelle-Écosse, Canada), sur la base du document original ayant servi à préparer la Consultation d'experts et d'autres documents de référence. John M. Ward (NOAA, l'agence américaine responsable de l'étude des océans et de l'atmosphère) a fourni le graphique intitulé «Influences interdépendantes de la gestion écosystémique de la pêche» lors de la Consultation d'experts.

Résumé

Ce document a pour but de fournir une meilleure compréhension du rôle des composantes économiques, institutionnelles et socioculturelles dans le processus d'approche écosystémique des pêches (AEP) et d'examiner certaines méthodes et approches potentielles qui pourraient faciliter l'adoption d'une gestion écosystémique de la pêche. Il explore à la fois le contexte humain d'une approche écosystémique des pêches et les dimensions humaines impliquées dans la mise en œuvre d'une AEP. En ce qui concerne ces dernières, le rapport fournit des informations de base qu'il est essentiel de comprendre avant de s'engager dans une AEP, y compris une compréhension des concepts et des questions clés, de l'évaluation sociale, culturelle et économique des écosystèmes aquatiques, ainsi qu'une compréhension des nombreuses considérations politiques, légales, institutionnelles, sociales et économiques en rapport avec l'AEP. En ce qui concerne le fait de faciliter la mise en œuvre d'une AEP, le rapport traite d'une série d'aspects spécifiques: (1) définir les limites, l'échelle et le champ d'application de l'AEP; (2) évaluer les différents avantages et coûts impliqués, du point de vue social, économique, écologique et de gestion; (3) utiliser des outils de prise de décision appropriés dans l'AEP; (4) créer et/ou adopter des mesures incitatives internes et des arrangements institutionnels pour promouvoir, faciliter et financer l'adoption d'une gestion écosystémique de la pêche; et (5) trouver des approches externes (qui ne sont pas liées à la pêche) appropriées pour financer la mise en œuvre d'une AEP.

De Young, C.; Charles, A.; Hjort, A.

Dimensions humaines de l'approche écosystémique des pêches: une vue d'ensemble du contexte, des concepts, outils et méthodes.

FAO, Document technique sur les pêches. No. 489. Rome, FAO. 2010. 162p.

Table des matières

Préparation de ce document	iii
Résumé	iv
Préface	ix
Partie I	
LE CONTEXTE HUMAIN POUR UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DES PÊCHES	1
1. Introduction et historique	3
Introduction	3
Comprendre les complexités et les contextes	5
Principaux concepts et questions	6
Gestion écosystémique de la pêche (AEP)	6
Considérations d'ordre social, économique et institutionnel dans l'AEP	7
L'AEP, l'approche relative aux moyens d'existence durables (SLA) et la gestion intégrée	8
Conclusions	10
2. Valeurs humaines des services des écosystèmes	11
Introduction	11
Services des écosystèmes	11
La valeur des services des écosystèmes pour le bien-être de l'homme	12
Méthodes pour évaluer la valeur des écosystèmes de pêches	14
Comment l'estimation des écosystèmes peut aider à la mise en œuvre de l'AEP	16
Conclusions	18
Annexe 2.1 – Exemples de l'utilisation des outils d'évaluation dans la pêche	19
3. Cadres politiques, juridiques et institutionnels	25
Les cadres politiques affectant l'AEP	25
Les objectifs du millénaire pour le développement	25
Approche de précaution	26
Approches de gestion et de cogestion	27
Cadres de politique internationale	30
Politiques «en faveur des pauvres»	30
Les cadres institutionnels et légaux affectant l'AEP	31
Bonne gouvernance	31
Les institutions imbriquées	32
Au sein des organisations	33
Conclusions	34
4. Considérations sociales et économiques	35
Introduction	35
La situation particulière de la pêche artisanale	36
Emploi, subsistance et aspects régionaux	37
Pauvreté et services sociaux	39
Sécurité alimentaire	43
Considérations culturelles et religieuses	43
Population autochtone et savoir traditionnel	45

Aspects de la distribution	48
Conclusions	49
Partie II	
FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE L’AEP	51
5. Premières étapes dans la mise en œuvre de l’AEP	53
Limites, échelle et champ d’application	53
Limites	53
Échelle	54
Champ d’application	55
Conclusions	55
6. Évaluer les effets de la gestion écosystémique de la pêche	57
Avantages et coûts de l’AEP	57
Mesurer les avantages et les coûts	59
Les outils de prise de décision pour évaluer l’AEP	60
Classement des objectifs	61
Arbres à problèmes	61
Analyse coût-bénéfice	61
Étude d’impact social	62
Cadres de développement des indicateurs	62
Suivi socioéconomique	64
Systèmes de comptabilité nationale	67
Modélisation de scénario et simulations	69
Modèles bioéconomiques	70
Le taux d’escompte	71
Conclusions	73
Annexe 6.1 – Avantages et coûts présents dans les directives pour l’AEP	74
Annexe 6.2 – Outils de prise de décision environnementale opportuns	79
Annexe 6.3 – Indicateurs de la FAO pour un développement durable de la pêche	84
7. Mécanismes d’incitation pour favoriser l’application de l’AEP	85
Introduction	85
Types d’incitations et leurs implications sur l’AEP	87
Incitations institutionnelles	88
Incitations juridiques	101
Incitations financières/matérielles	104
Incitation sociales	112
Les incitations perverses	114
Conclusions	114
Annexe 7.1 – Une analyse économique de la nécessité de mesures d’incitation appropriées	116
Annexe 7.2 – Le Kenya et le lac Victoria	119
Annexe 7.3 – Initiative de cogestion du Parc national marin de Bunaken	120
8. Financement extérieur pour l’AEP	123
Introduction	123
Financement «pollueur-payeur»	123
Financement externe de la conservation	124
Conclusions	126
Annexe 8.1 – Les fonds pour l’environnement mondial et l’AEP	129
Annexe 8.2 – Le fonctionnement des échanges «dette-nature»	132

9. Synthèse et remarques finales	133
Pour résumer	133
Aspects principaux	134
Points d'entrée	134
Réalités humaines	135
L'importance de la politique, des institutions et des incitations	135
L'information nécessaire pour la prise de décision	137
Commentaires de fin	138
Bibliographie	139
Annexe – Méthodologies axées sur le processus et outils de gestion de l'information à utiliser dans la mise en œuvre de l'AEP	149
Méthodologies de processus	150
Gestion de conflit et négociation	150
Recherche de consensus	151
Méthode Delphi	152
Facilitation	152
Visioning	153
Acquisition d'information et dissémination	153
La cartographie des capitaux	154
Brainstorming ou remue-méninges	154
Stratégie de communication	155
Groupes de discussion	155
Analyse institutionnelle	156
Le suivi et l'évaluation participatifs	157
L'évaluation de la pauvreté	158
Évaluations rurales rapides et participatives	158
Évaluation du risque et de la vulnérabilité	159
Cartographie sociale	159
Analyse des parties intéressées	160
Méthodes de sondage/enquête	161
Transect et marche	161
Méthodes de groupe de travail	162

Préface

La version originale de ce document a été préparée comme un document de référence à l'usage des participants à la Consultation d'experts de la FAO sur les considérations d'ordre social, économique et institutionnel pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches (AEP) qui a eu lieu à Rome du 6 au 9 juin 2006. Ce premier document a également été utilisé comme document de fond et comme source des concepts et références pour les directives techniques supplémentaires relatives à l'AEP (FAO, Directives techniques pour une pêche responsable N°4 Supplément 3 – Les Dimensions humaines de l'approche écosystémique des pêches) discutées lors de la réunion. L'objectif de ce document, comme celui de la Consultation d'experts elle-même, est de fournir une meilleure compréhension du rôle des composantes économiques, institutionnelles et socioculturelles dans le processus d'AEP, et d'examiner quelques méthodes et approches potentielles qui peuvent faciliter l'adoption d'une gestion écosystémique de la pêche.

Ces objectifs, à leur tour, reflètent la situation mondiale en ce qui concerne la mise en œuvre de l'AEP, tel que décrit dans le document de préparation de la Consultation d'experts:

«Le concept d'une approche écosystémique des pêches (AEP) tend à être généralement accepté par ceux qui sont impliqués dans les pêcheries et leur gestion. Il y a un accord général sur le fait que la gestion des pêcheries doit incorporer les liens compliqués, et souvent mal compris, entre les activités humaines et l'environnement. Néanmoins, bien que l'approche écosystémique soit maintenant généralement discutée dans les colloques internationaux, et que d'excellentes directives aient été produites, le débat a surtout tourné autour des composantes biologiques et environnementales (ou les compartiments biotiques et abiotiques) de l'AEP. Puisque le but primaire d'une approche écosystémique est «d'équilibrer divers objectifs sociétaux», l'information sociale, économique et institutionnelle forme une composante essentielle de l'information nécessaire à l'élaboration de politiques. Une telle information est essentielle afin d'évaluer les nombreux avantages et coûts liés à toute décision de gestion. De tels avantages et coûts incluent des externalités positives et négatives de la gestion basée sur les écosystèmes ainsi que les bénéfices et les coûts directement subis par les individus.»

Lorsqu'on considère l'interaction des facteurs sociaux, économiques et institutionnels dans l'AEP, quatre «points d'entrée» clefs peuvent être envisagés:

1. les facteurs sociaux, économiques et institutionnels sont souvent le moteur d'un besoin pour une gestion écosystémique de la pêche;
2. les éventuels coûts et avantages pour les individus et la société de mettre en œuvre une AEP incluront des composantes sociales, économiques et opérationnelles, de même qu'écologiques;
3. les instruments sociaux, économiques et institutionnels sont tous outils dans la mise en œuvre de l'AEP, et ils sont particulièrement pertinents lorsqu'on crée des incitations à l'adoption de l'AEP; et
4. les facteurs sociaux, économiques et institutionnels peuvent tous jouer un rôle pour appuyer ou limiter la mise en œuvre d'une gestion écosystémique de la pêche.

En d'autres termes, les éléments sociaux, économiques et institutionnels peuvent être à la fois des moteurs, des contraintes et/ou un appui pour la mise en œuvre de l'AEP, et de plus, cette mise en œuvre peut avoir des conséquences sociales, économiques et institutionnelles. Tous ces «points d'entrée» doivent être pris en compte dans les discussions sur l'AEP.

Ce document tente de ce fait de compiler une sélection de textes (et de méthodes) spécifiques aussi bien que non spécifiques disponibles sur la pêche et qui expliquent comment les aspects économiques, sociaux et institutionnels (1) sont un moteur pour

l'AEP; (2) sont valorisés et distribués auprès d'utilisateurs directs et indirects; (3) peuvent être utilisés comme instruments dans l'application de l'AEP; et (4) sont liés à des institutions existantes. Le document explore également les moyens possibles de financer l'AEP, sachant que les coûts et les avantages liés à la gestion écosystémique de la pêche peuvent à la fois relever de biens privés et de biens publics au niveau local, régional et mondial.

Le document est divisé en deux grandes parties. La première partie fonctionne comme une introduction et fournit l'information de base qu'il est essentiel de comprendre avant de s'engager dans une AEP. Cette première partie aborde (1) les concepts, questions et considérations en rapport avec l'AEP; (2) une discussion sur la façon dont les écosystèmes aquatiques sont valorisés, socialement, culturellement et économiquement, ainsi que sur divers techniques de valorisation commerciale et non commerciale afin d'évaluer cette valeur; (3) les aspects politiques, légaux, institutionnels; et (4) sociaux et économiques pertinents en ce qui concerne l'AEP. La deuxième partie couvre les questions clés qui facilitent la mise en œuvre de l'AEP: (1) définir les limites, l'échelle et le champ d'application de l'AEP en question; (2) les divers avantages et coûts impliqués dans l'AEP, à partir de perspectives sociales, économiques, écologiques et de gestion, et les outils de prise de décision qui peuvent aider à la mise en œuvre de l'AEP; (3) les incitations internes et les arrangements institutionnels qui peuvent être créés et/ou utilisés pour promouvoir, faciliter et financer l'adoption d'une gestion écosystémique de la pêche; et (4) les approches externes (non liées à la pêche) pour financer la mise en œuvre de l'AEP. Les deux parties principales du rapport sont complétées par une annexe qui passe en revue les méthodes communément utilisées pour répondre à deux besoins opérationnels spécifiques dans la mise en œuvre de l'AEP: une politique de gestion sans heurt et des processus de planification, d'acquisition et d'utilisation efficace de l'information.

Il est à noter que ce rapport est conçu pour couvrir une large gamme de sujets accessibles à ceux qui travaillent dans tous les domaines de la pêche, plutôt que pour refléter les résultats d'une recherche de pointe et détaillée sur un sujet en particulier. Toutefois, malgré l'ampleur du document, il y a sûrement des sujets pertinents qui ne sont pas abordés ici. Pour un étude approfondie du sujet, le lecteur est encouragé à lire ce rapport en même temps que les Directives susmentionnées ainsi que les *Directives techniques pour une pêche responsable* No.4, Aménagement des Pêches (1997 – par la suite mentionné comme les Directives GP) et le Supplément 2 No. 4, L'approche écosystémique des pêches (2003 – par la suite, les directives pour l'AEP), et le *FAO Fisheries Technical Paper* No. 443, The ecosystem approach to fisheries: issues, terminology, principles, institutional, foundations, implementation and outlook (FAO, 2003a), le tout de la FAO.